

DEVIRINOL[®]

2-G

GROUPE 15 HERBICIDE

Contenu Net 20 kg

Herbicide Sélectif en GRANULÉ

Pour les plantes ornementales cultivées en contenants, les sujets de pépinière cultivés en pleine terre, les sujets de plantation, les sujets forestiers et les plantes couvre-sol

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
GARANTIE: Napropamide 2%**

N° D'HOMOLOGATION 25297 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

AVIS À L'ACHETEUR

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT : Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, faire boire immédiatement plusieurs verres d'eau au patient et le faire vomir en lui introduisant un doigt dans la gorge, à l'arrière de la langue. Administrer des fluides jusqu'à ce que les vomissements soient claires. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente ou en état de convulsions. Consulter immédiatement un médecin ou le centre antipoison le plus près.

En cas de contact avec les yeux, tenir les paupières ouvertes et rincer à grande eau claire pendant 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau, rincer toutes les zones de peau atteintes à grande eau pendant plusieurs minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. En cas d'irritation, obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements avant de les remettre.

En cas d'inhalation, conduire la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin en cas d'irritation ou si la respiration devient difficile.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut être nocif par ingestion.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond après l'emploi. Éviter de contaminer la nourriture de consommation humaine ou animale, les semences et les engrais.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ne pas contaminer les lacs, cours d'eau et étangs. Ne pas contaminer quelque étendue d'eau que ce soit, y compris l'eau d'irrigation ou l'eau potable. Ne pas contaminer l'eau en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Conserver à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale, des semences et des engrais. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver au frais et au sec.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

1. Bien vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

DOMAINES D'EMPLOI

Sujets de pépinière cultivés en pleine terre (ornementaux et forestiers)

Consulter ci-après la liste des espèces sur lesquelles on peut utiliser DEVIRINOL 2-G. Appliquer DEVIRINOL 2-G en traitement généralisé sur les jeunes sujets de pépinière ou, sur les sujets plus gros, en traitement généralisé ou localisé en bandes.

Le traitement peut se faire à tout moment de l'année sur un sol sans mauvaise herbe. Toutefois, comme DEVIRINOL 2-G demande suffisamment de pluie ou d'irrigation pour mouiller le sol jusqu'à 5 à 10 cm de profondeur peu après l'application pour donner un bon désherbage, il faut régler le moment du traitement pour tirer profit de la pluie quand il n'y a pas de possibilité d'irrigation. Les applications à l'automne et à l'hiver donnent un excellent désherbage le printemps et l'été suivants. L'incorporation minutieuse de DEVIRINOL 2-G dans les premiers 2,5 à 5 cm du sol procure un excellent désherbage nécessitant moins de pluie.

Une seule application de DEVIRINOL 2-G devrait assurer un désherbage suffisant pour une saison de végétation dans les régions tempérées.

Plantes ornementales cultivées dans des contenants

Consulter ci-après la liste des espèces sur lesquelles on peut utiliser DEVIRINOL 2-G.

Appliquer DEVIRINOL 2-G en traitement généralisé au-dessus des contenants.

Une irrigation ou une averse normale (en cas d'application d'automne ou d'hiver dans les régions froides) devrait apporter assez d'eau pour procurer un désherbage satisfaisant.

DEVIRINOL 2-G est recommandé pour l'emploi sur divers terrains d'empilage, notamment ceux qui renferment 30 % de sol et/ou de sable, ou les mélanges qui ne contiennent pas de terre (exemples : perlite, mousse de tourbe, écorce, sciure et sable).

Plantes couvre-sol

Appliquer DEVIRINOL 2-G en traitement généralisé sur les plantes couvre-sol. Irriguer immédiatement avec suffisamment d'eau pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur de 5 à 10 cm, ou appliquer à un moment où l'on prévoit une averse.

Plantations ornementales industrielles, de fondation et le long des routes

Appliquer en traitement généralisé sur les jeunes plantes ornementales ou en application dirigée lorsqu'il y a de gros sujets. Irriguer peu après l'application ou appliquer à un moment où l'on prévoit une averse. Il est préférable d'effectuer l'application entre l'automne et le printemps s'il n'y a pas de possibilité d'irrigation ou dans les régions où il y a peu de pluie durant l'été.

Plantes ornementales et sujets de pépinière

Arbres à feuilles caduques et à feuilles persistantes :

<i>Acer</i>	<i>Laburnum</i>	<i>Pinus</i>	<i>Populus</i>
<i>Craetagus</i>	<i>Malus</i>	<i>Pittosporum</i>	<i>Prunus</i>
<i>Gleditsia</i>	<i>Picea</i>	<i>Podocarpus</i>	<i>Pyrus</i>

Arbustes à feuilles caduques et à feuilles persistantes :

<i>Asparagus (Sprengerii)</i>	<i>Hibiscus</i>	<i>Ligustrum</i>	<i>Rhododendron</i>
<i>Hypericum</i>	<i>Pittosporum</i>	<i>Rosa</i>	<i>Buxus</i>
<i>Ilex</i>	<i>Podocarpus</i>	<i>Taxus</i>	<i>Euonymus</i>
<i>Juniperus</i>	<i>Pyracantha</i>		

Plantes couvre-sol :

Gazania

Sujets cultivés en contenants :

<i>Agapanthus</i>	<i>Hedera</i>	<i>Pinus spp.</i>	<i>Rhododendron</i>
<i>Asparagus</i>	<i>Ilex</i>	<i>Podocarpus</i>	<i>Rosa</i>
<i>Buxus</i>	<i>Juniperus</i>	<i>Pyracantha</i>	<i>Tuja</i>
<i>Euonymus</i>	<i>Ligustrum</i>		

DOSES D'EMPLOI

Pour réprimer les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles mentionnées dans

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-424-9300 (CHEMTREC).

MODE D'EMPLOI

NE PAS APPLIQUER PAR AVION

PRÉCAUTIONS

Lire toutes les directives de l'étiquette avant l'emploi. S'en tenir strictement aux directives de l'étiquette. N'utiliser qu'aux fins et aux doses recommandées. Ne pas dépasser la dose.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DEVIRINOL 2-G ne réprime pas les mauvaises herbes établies. Il doit être appliqué au sol fraîchement désherbé avant la germination des mauvaises herbes, ou bien pendant les mois d'automne et d'hiver.

DEVIRINOL 2-G peut être appliqué sur des sujets nouvellement plantés dans des contenants une fois que le sol s'est tassé par suite du premier arrosage, sur des sujets de pépinière cultivés en pleine terre ainsi que sur des plants déjà établis.

Pour obtenir un résultat optimal, DEVIRINOL 2-G exige une incorporation mécanique (à la bêcheuse rotative, p. ex.), ainsi qu'une irrigation ou une humidité naturelle suffisante (pluie ou neige). Le traitement doit atteindre la zone où germent les graines de mauvaises herbes. S'il ne pleut pas dans les 7 jours suivant le traitement au printemps ou à l'automne, ou 2 jours après le traitement à l'été (juin, juillet et août), il faut incorporer l'herbicide peu profondément (2,5 à 5 cm) ou le faire pénétrer dans le sol par irrigation (aspersion ou submersion) en fournissant assez d'eau pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur de 5 à 10 cm.

MAUVAISES HERBES RÉPRIMÉES

Graminées annuelles :

Pâturin annuel (*Poa annua*)

Sétaire (*Setaria* spp.)

Cenchrus (*Cenchrus* spp.)

Annuelles à feuilles larges :

Stellaire moyenne (*Stellaria media*)

Mauve parviflore* (*Malva parviflora*)

Laiteron potager (*Sonchus oleraceus*)

Seneçon (*Senecio* spp.)

Matricaire odorante (*Matricaria matricarioides*)

Amarante à racine rouge

(*Amaranthus retroflexus*)

*issue de semences

Échinochloa pied-de-coq (*Echinochloa crusgalli*)

Digitaire sanguine (*Digitaria sanguinalis*)

Folle avoine (*Avena fatua*)

Renouée des oiseaux (*Polygonum aviculare*)

Pourpier potager (*Portulaca oleracea*)

Érodium cicutaire (*Erodium cicutarium*)

Chénopode blanc (*Chenopodium album*)

Laitue scariole (*Lactuca scariola*)

plantes ornementales, les sujets de pépinière, les plantes cultivées en contenants et les plantes couvresol énumérées ci-dessus.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance à l'herbicide DEVIRINOL 2-G, herbicide du groupe 15. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide DEVIRINOL 2-G et à d'autres herbicides du groupe 15. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide DEVIRINOL 2-G ou les herbicides du même groupe 15 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précises, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à nom du représentant de la compagnie au 1-800-247-1557 ou à www.upi-usa.com.

® DEVIRINOL est une marque déposée d'une compagnie du Groupe Syngenta

United Phosphorus, Inc.
423 Riverview Plaza
Trenton, NJ 08611
www.upi-usa.com

Brevet n° 1,059,146
EPA Est. 5905-IA-01

 **UNITED PHOSPHORUS, INC.**